

## COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2021-2022

Nous voici arrivés au terme de cette saison et le moment est venu de vous présenter le bilan d'activité de la Commission Technique Régionale pour la période allant du 15 septembre 2021 au 14 septembre 2022.

Avant toute chose, et comme je tiens à le faire à chaque bilan, je remercie l'ensemble de nos encadrants fédéraux, quels que soient leurs niveaux ou leurs titres, qui s'investissent pleinement dans la formation de nos plongeurs et de nos cadres. Votre rôle est essentiel à la vie de la CTR et je tiens une nouvelle fois à le souligner.

Je souhaite également adresser tous mes remerciements à celles et ceux qui m'épaulent efficacement au quotidien dans mon action : membres du bureau de la CTR, déléguée du Collège des instructeurs, présidents de CTD et référents régionaux.

Une saison 2021-2022, riche en projets et nouveautés, preuve de la vigueur de notre fédération et de sa volonté d'évolution dans l'intérêt commun : la relecture du MFT plongeur, le projet de réforme de la théorie du GP-N4 avec ses conséquences sur le cursus MF1, le module d'enseignement profond MF1-E4 (BEPPA), le rajeunissement de la filière plongeur, l'autonomie accessible dès 16 ans...

Une saison 2021-2022 marquée également par une légère progression du nombre des candidatures et brevets délivrés à nos examens de cadres, à l'image de la saison 2020-2021 et après une saison 2019-2020 difficile en raison des effets de la crise sanitaire.

Enfin, outil indispensable de notre communication, le site internet du Comité Régional qui héberge notamment la rubrique CTR s'est aujourd'hui imposé comme un lien essentiel avec l'ensemble des licenciés. Je vous encourage donc à vous rendre régulièrement sur notre site ([www.ffessm-corse.com](http://www.ffessm-corse.com)) et plus particulièrement sur la page de la Commission Technique pour ne rien manquer des dernières actualités.

Certain de votre engagement fédéral à nos côtés, je compte sur vous pour assurer la qualité et le dynamisme de nos formations.

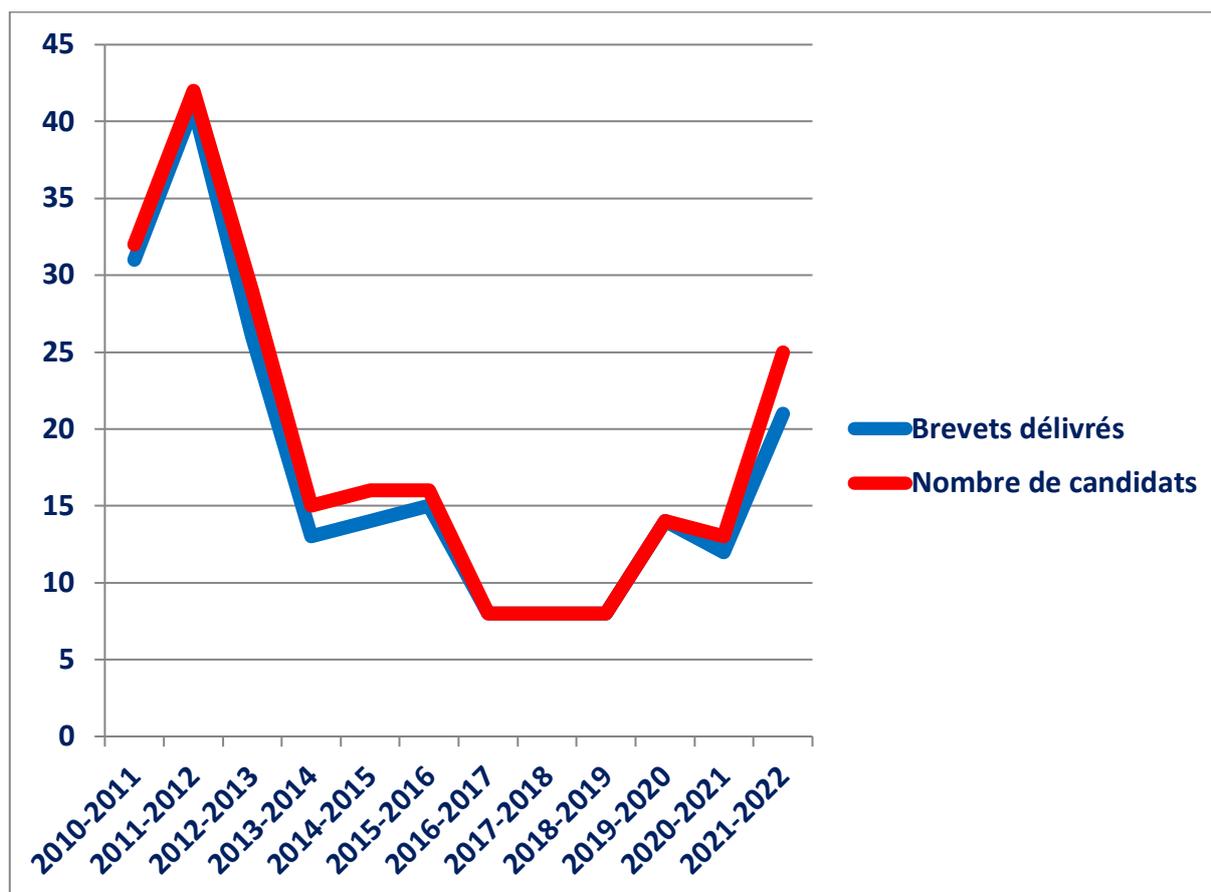
### Les certifications techniques Initiateur, N4 et MF1 de la CTR

Le bilan de nos brevets de cadres est présenté complété du nombre de candidatures afin de mieux traduire l'activité réelle de la CTR.

Le nombre de sessions d'examens de cadres réalisées repart légèrement à la hausse sur les bases de la saison 2018-2019 :

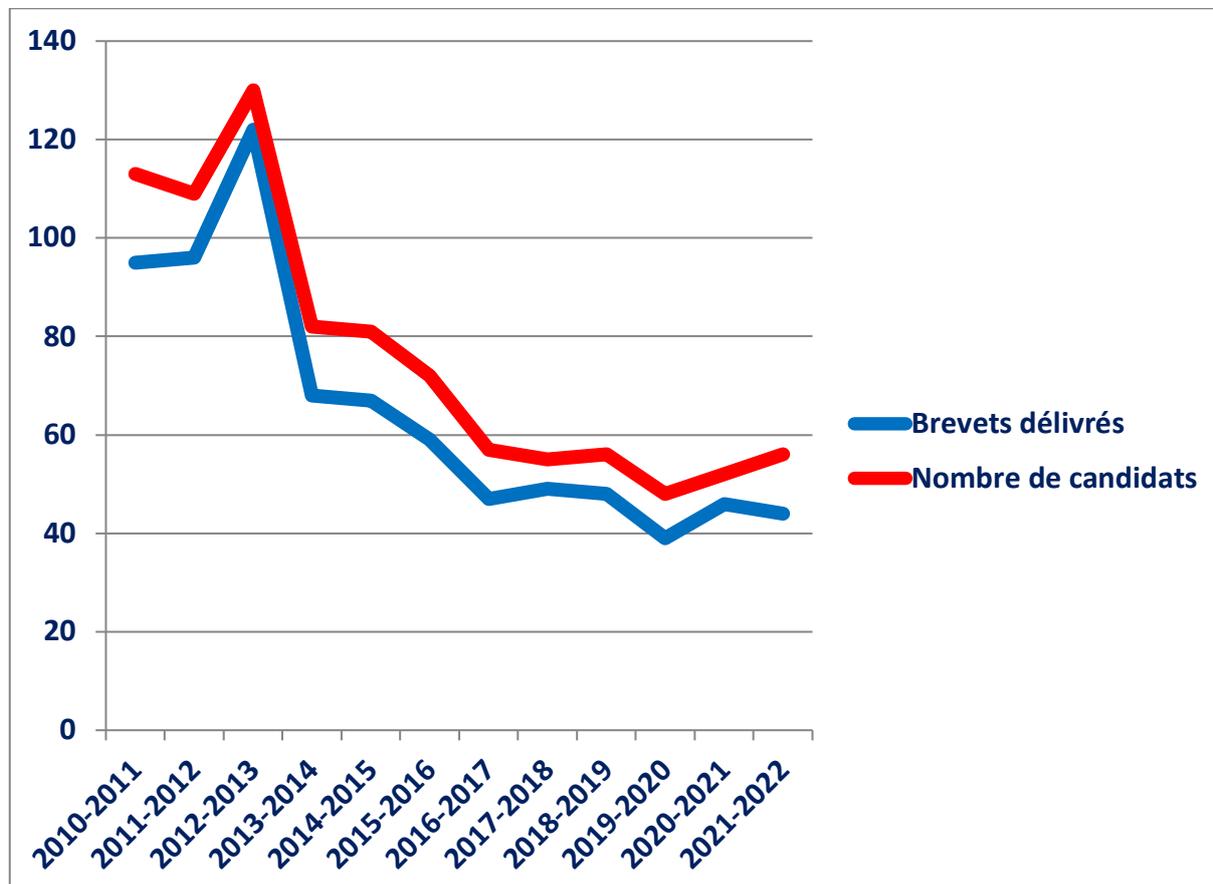
EXAMENS	NOMBRE DE SESSIONS				
	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018
INITIATEUR	6	4	3	3	4
GP-N4	13	12	10	14	12
MF1	9	9	6	10	9

### Initiateur :



2021-2022 : 6 sessions d'examen, 21 brevets délivrés pour 25 candidats (soit un taux de réussite de 84%). Une reprise très sensible du nombre de candidatures, mais un taux de réussite historiquement bas qui souligne le manque de préparation des candidats.

**Guide de palanquée niveau 4 (GP-N4) :**

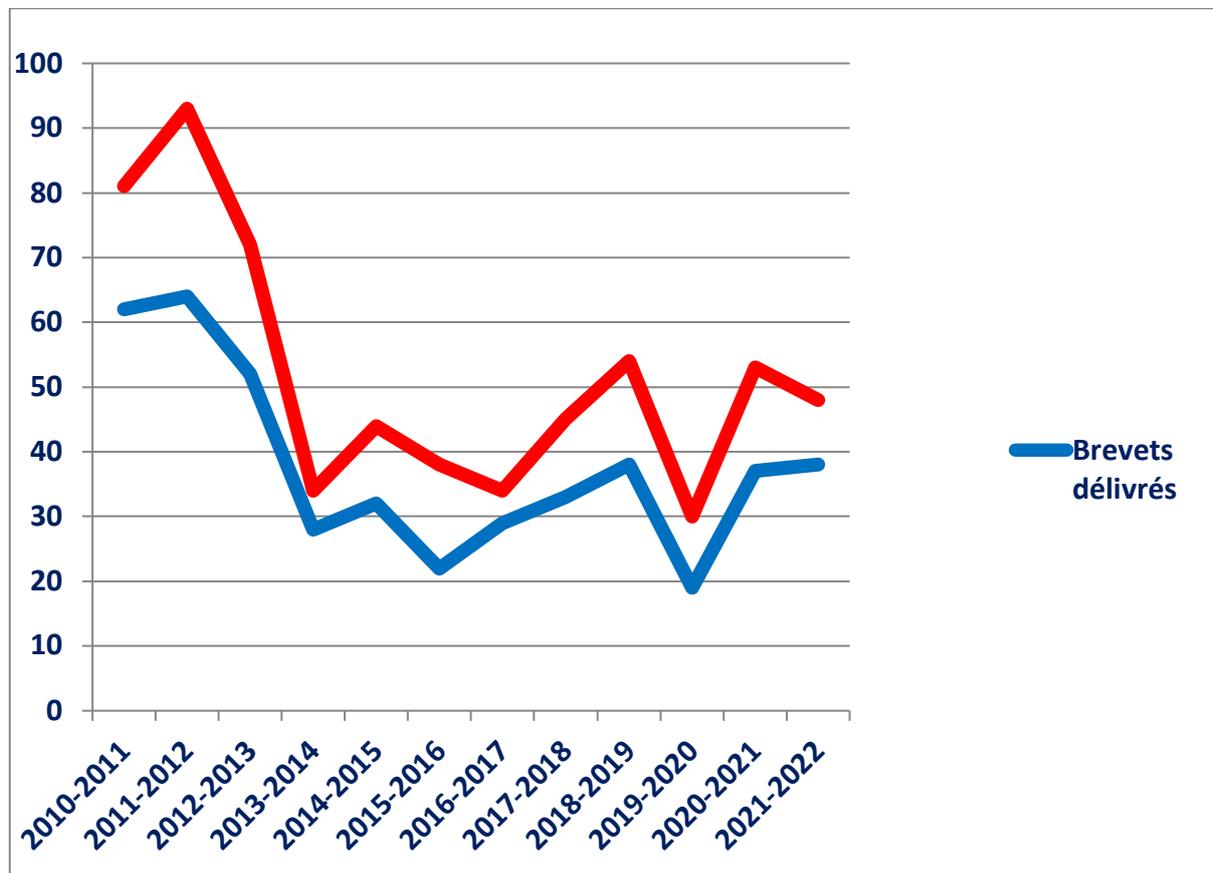


2021-2022 : 13 sessions d'examens, 77 candidats pour 62 reçus, soit un taux de réussite de 81% contre 88% en 2020-2021.

Toutefois, il est important de noter que 2 sessions regroupant des candidats des CODEP93 et 95 (soit 21 candidats) se sont déroulées en Corse pour palier à un contexte politique tendu en Ile de France.

Si l'on ne tient pas compte de ces deux sessions « ponctuelles » nous tombons à 11 sessions, 56 candidats pour 44 reçus, dans la continuité des années des saisons précédentes. Cependant le taux de réussite de 79%, traduit également des difficultés dans la préparation des candidats.

**Moniteur Fédéral 1<sup>er</sup> degré (M.F.1) :**



2021-2022 : 9 sessions réalisées, 38 brevets délivrés pour 48 candidats, soit un taux de réussite de 79%. Après les perturbations connues en 2019-2020, nous retrouvons un nombre de candidats ainsi que de brevets délivrés dans la tendance amorcée depuis la saison 2014-2015.

**Cycle de formation MF2 : stage initial régional et stage de capitalisation**

Reprise du cycle de formation MF2 avec 5 stagiaires pour l'initial régional qui s'est déroulé à Galéria. En revanche, les stages de capitalisation programmés ne se sont pas tenus, faute d'inscription.

Le bilan des certifications de cadres délivrées et nombre de candidats par saison :

Année	Brevets délivrés	Nombre de candidats	Réussite
<b>2010-2011</b>	188	226	83%
<b>2011-2012</b>	201	244	82%
<b>2012-2013</b>	200	231	87%
<b>2013-2014</b>	109	131	83%
<b>2014-2015</b>	113	141	80%
<b>2015-2016</b>	96	126	76%
<b>2016-2017</b>	84	99	85%
<b>2017-2018</b>	90	108	83%
<b>2018-2019</b>	94	118	80%
<b>2019-2020</b>	72	92	78%
<b>2020-2021</b>	95	118	81%
<b>2021-2022</b>	<b>103</b>	<b>129</b>	<b>80%</b>

En conclusion, le nombre total de certifications de cadres continue à progresser lentement depuis 2015. Cette année se caractérise par le plus grand nombre de certifications et de candidats depuis la saison 2014-2015. Nous restons tout de même à environ 50% de ce qui était fait en 2011-2012.

Concernant l'ensemble des certifications techniques délivrées par les structures affiliées en Corse : 2 271 contre environ 2 348 sur la saison 2020-2021. Cette évolution se caractérise en particulier par une baisse sensible des certifications N1.

## Les agréments CTR

Agrément pour l'accueil des stagiaires : *nombre de centres*

	2A	2B	TOTAL
2022	10	11	21
2021	12	11	23
2020	12	9	21
2019	15	9	24
2018	14	8	22
2017	13	7	20
2016	8	6	14

Le dispositif mis en place en 2015 semble se stabiliser pour l'ensemble de la région. Le nombre de structures agréées s'équilibre entre les deux départements.

Agrément pour l'accueil des stagiaires : *nombre de stagiaires accueillis*

	2A	2B	TOTAL
2022	37	44	81
2021	40	33	73
2020	45	18	63
2019	46	42	88
2018	62	35	97
2017	53	27	80
2016	34	27	61

Le nombre de stagiaires accueillis reprends par rapport à l'année 2021, sans pour autant retrouver les niveaux atteints entre 2017 et 2019.

Une attention particulière doit être portée par les structures d'accueil sur la durée des stages ; au-delà de deux mois, la gratification devient obligatoire (loi 2014-788 art. L124-6).

## Le Collège Régional des Instructeurs Fédéraux

Le séminaire du Collège régional s'est tenu le 21 novembre 2021 à Corte. A cette occasion, « l'espace instructeur » a été présenté à l'ensemble des membres. Deux nouveaux

instructeurs stagiaires sont entrés en cursus (Lucien DUBANTON et Stéphanie PENVEN) et le collège a intégré Patrick DUMAS (IN), ancien IR de retour en Corse.

Aucune ouverture de poste n'est prévue pour 2023.

### **Activités TIV**

Afin de soutenir l'activité TIV, la CTR encourage l'accession au cursus de formateur TIV organisé par la CTN, en prenant en charge les frais de formation. Un volontaire en avril 2022 a bénéficié de ce dispositif, Gilles BLANCHARD (NCB, Bastia).

Parallèlement, les certifications TIV (formation initiale) se maintiennent après une forte progression en 2019-2020 : 20 TIV délivrés sur 3 sessions.

Par ailleurs, huit sessions de recyclage TIV ont pu se tenir à Ajaccio, Bastia, Taverna et Calvi d'octobre 2021 à avril 2022 pour un total de 42 stagiaires.

### **Secourisme :**

Une « journée du secourisme » s'est tenue à Ajaccio le 12 mars 2022 et a concerné 17 participants.

Le CODEP 2A a également obtenu le renouvellement de son agrément pour la délivrance des PSC1.

### **Action d'information vers les encadrants :**

La première journée régionale des encadrants s'est tenue à Corte le 26 mars 2022, et a été un vrai succès. Les thématiques suivantes ont été abordées :

- Ce qu'il faut savoir sur la décompression aujourd'hui (J-P IMBERT)
- Le CROSS, un maillon de la chaîne des secours (CROSS)
- Les news de la technique (A ZARAGOZA)
- E-plouf, un outil d'enseignement de la décompression (P-M GUILLET)
- Le livret pédagogique MF1, facile ? (C MARGOUET)
- L'honorabilité, tous concernés ! (J VRIJENS)

Arnaud ZARAGOZA  
Président de la CTR CORSE